

Mesdames, Messieurs les Conseillers, Monsieur le Syndic, Messieurs les Municipaux,

Une fois de plus nous voilà devant un préavis pour lequel nous, Conseillers communaux d'Epalinges n'avons pas vraiment d'autres choix que de dire oui. Si sur le fond je ne suis pas opposé à requalifier la route de Berne tel que le préavis le propose, je compare ce préavis à un rôti du dimanche trop cuit, sans sauce et sec. Pour moi un tel rôti est dur à avaler et je ressens la même chose pour ce préavis. J'attends de notre municipalité que sur un tel projet, qui représente quand même une dépense de 4 millions pour notre commune, me soit communiqué tout ce que la commune pense faire ou est en train de faire ou va entreprendre prochainement afin de nous expliquer les avantages que ce projet aura à terme pour notre commune. Ainsi nous pourrions comprendre que cette dépense est bénéfique pour nos habitants et par là, la justifier.

Même si ce préavis concerne une route cantonale, notre commune a souhaité un rond-point pour accéder au parking de la Croix Blanche. Ceci transforme notre centre commercial de village en un centre commercial pour clientèle de passage sur une route cantonale. Il y aura un nouvel accès au quartier du Closalet qui donnera le feu vert à sa construction et à une augmentation du nombre des habitants de notre commune; donc il est faux de dire que ce préavis n'a pas d'implication pour notre commune. Ce préavis doit à mon sens être accompagné d'un plan d'action qui donnerait une vision globale de l'avenir de la région et du quartier de la Croix-Blanche; ce n'est qu'avec ces éléments-là que nous, Conseillers communaux, pourrions nous déterminer en connaissance de cause, sur ce préavis.

Je mets donc ce préavis en question non pas pour le fond mais pour la manière dont il nous a été présenté et en vertu de l'article 84 du règlement du Conseil, je demande le report de ce préavis à une séance ultérieure.

Pour que la discussion puisse être plus constructive, je dépose le postulat suivant:

POSTULAT

Demande d'informations complémentaires et une vision globale des démarches entreprises ou à entreprendre pour toute la région du plateau de la Croix-Blanche concernant la mobilité, la vie villageoise et le maintien d'un accès attrayant aux commerces de la route de la Croix-Blanche, à l'heure où la Route de Berne doit être requalifiée.

Pour nous, Conseillers communaux, il n'est pas intéressant d'examiner un préavis sur un sujet qui ne nous concerne "presque" pas, puisqu'il s'agit de la requalification d'une route cantonale. Il s'agit de travaux importants pour lesquels on ne nous demande qu'une "petite" participation de 4 mio. Ces travaux d'importance auront quand même certains impacts sur notre commune qui souffre déjà de problèmes d'embouteillages et de trafic surabondant dans cette région. Une réflexion est en cours à propos de l'avenir du centre commercial. La place du village n'est pas satisfaisante; l'administration communale est à l'étroit... Etc... Notre commune, qui a beaucoup grandi va grandir encore... On nous parle d'une zone 20km/h sur le plat de la Croix-Blanche: le voulons-nous vraiment sachant que ceci sera très négatif pour la bonne marche des commerces de cette zone?

Nous nous devons, chers conseillers communaux, d'arrêter d'être réactifs et de devenir proactifs pour avoir une vraie réflexion et une vision d'ensemble de ce que nous voulons pour l'avenir de la vie villageoise de notre commune tant sur le plan de la mobilité que de la qualité de vie de notre village auquel nous tenons tous. Nous avons besoin que notre exécutif nous expose ses travaux et projets avec transparence afin que nous puissions y apporter, à temps, le fruit de nos réflexions.

Sans mettre en question le fond du préavis 2/2018, je souhaiterais qu'une discussion soit entamée avec le Conseil à propos des préoccupations que je viens de vous exposer.

Merci de votre attention.

Patrick Assal, le 13 février 2018